



Dre Deborah Stymiest

Positionner la profession en vue des résultats de l'ECMS

« La profession dentaire, dans son ensemble, doit déterminer comment elle donnera suite aux résultats de l'enquête. »

Le numéro de février du *JADC* mettait en vedette le Dr Peter Cooney et le Bureau du dentiste en chef. Depuis sa création en 2004, le Bureau du dentiste en chef travaille notamment à recueillir des données épidémiologiques sur la santé buccodentaire des Canadiens. Il a, par conséquent, favorisé l'intégration d'un volet sur la santé buccodentaire dans une enquête nationale reposant sur des mesures directes destinée à évaluer l'état de santé général de la population canadienne.

L'ajout d'un examen clinique de la santé buccodentaire à l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (ECMS) signifie que, pour la première fois en plus de 30 ans, la profession dentaire canadienne disposera de données directes sur l'état de la santé buccodentaire des Canadiens. Je fais mention de l'ECMS afin de souligner l'importance du projet et d'insister sur la nécessité de préparer la profession à donner suite aux résultats de l'enquête, dont la publication est prévue dans environ un an.

Le premier cycle de l'ECMS a permis de recueillir des données sur une période de 2 ans auprès de 5 000 personnes âgées de 6 à 79 ans dans 15 régions au pays, représentatives de 97 % de la population nationale. Des examens dentaires cliniques ont été effectués par une équipe de 10 de nos collègues du ministère de la Défense nationale. L'équipe a procédé à des examens complets, consignnant l'état des dents naturelles et artificielles, et la présence de maladies buccodentaires, de fluorose et de problèmes orthodontiques.

L'intégration de mesures de la santé buccodentaire dans l'ECMS permettra d'évaluer le lien entre la santé buccodentaire et certaines maladies, dont le diabète et les maladies respiratoires et cardiovasculaires, ainsi que le lien entre la santé buccodentaire et des facteurs socioéconomiques tels la nutrition, le niveau d'instruction et le revenu.

Les résultats de l'ECMS seront publiés dans deux rapports différents, l'un destiné au grand public et l'autre, plus technique, à la profession dentaire. En attendant les rapports de l'ECMS, je suis tentée de faire quelques prévisions. À mon avis,

l'enquête va probablement révéler deux scénarios opposés, illustrant, d'une part, les progrès réalisés par notre profession et indiquant, d'autre part, les secteurs où nous n'avons peut-être pas atteint nos objectifs sur le plan de l'accès aux soins dentaires.

Comment la dentisterie répondra-t-elle aux besoins des segments de la population qui sont les plus touchés par les maladies buccodentaires et ont le plus de difficultés à accéder à des soins? En quoi la santé buccodentaire des aînés, des collectivités des Premières nations et inuites, et des personnes démunies du Canada se comparera-t-elle à celle de la population en général, et quels plans mettrons-nous en œuvre pour répondre aux besoins de ces segments? Si l'enquête démontre l'existence d'un lien étroit entre les maladies buccodentaires et la santé systémique, serons-nous prêts à travailler avec nos homologues médicaux afin d'étudier de nouveaux modèles de prestation de soins de santé et de financement? Autant de questions sérieuses auxquelles la profession devra répondre.

Quand des rapports semblables d'enquêtes nationales sur la santé buccodentaire ont été publiés dans d'autres pays, comme les États-Unis et l'Australie, d'importants débats ont suivi sur les politiques publiques. Dans son entrevue dans le *JADC* de février, le Dr Cooney a déclaré que le Bureau du dentiste en chef analysera les résultats de l'enquête en collaboration avec de nombreux intervenants, dont l'ADC et les associations professionnelles des provinces et territoires. La profession dentaire, dans son ensemble, doit déterminer comment elle donnera suite aux résultats de l'enquête.

L'ADC siège au comité directeur de la santé buccodentaire de l'ECMS depuis sa création. Le comité a toujours collaboré à l'enquête au nom du secteur des soins buccodentaires, y présentant ses commentaires et directives. L'ADC commencera à préparer la profession à accueillir les résultats de l'enquête dans le cadre d'une séance de consultations qui se tiendra durant la prochaine assemblée générale en avril. Ce sera un point de départ très important pour encourager la tenue de débats et élaborer des stratégies, le tout coordonné par votre association nationale.

Il est primordial que nous donnions suite aux résultats de l'ECMS en tant que communauté unie. Nous devons montrer à la population canadienne que notre profession est solide et qu'elle est constituée de professionnels de la santé qui comprennent ses besoins en matière de santé buccodentaire et qui sont disposés à prendre des mesures pour la préserver. Je crois que nous avons le désir et la volonté de donner suite aux résultats de l'enquête de manière responsable.

Deborah Stymiest, BSc, DDS
president@cda-adc.ca